

Genre du véhicule 94) Caravane (véhicule spécial)	Marque de fabrication B Ü R S T N E R	Type 7 9 0 2	Fiche d'homologation No. CH 9141 09
--	--	-----------------	--

Constructeur: Büirstner Wohnwagenwerk GmbH., D-7640 Kehl 11 - Neumühl
 Identification: sur la plaquette du constructeur
 devant le No. du châssis: "WBU7902....."
 Plaquette constructeur: à droite, à l'AV en bas latéralement sur la carrosserie
 Numéro du châssis: à droite, latéralement sur le longeron, devant l'essieu
 Importateur principal: Büirstner AG., Brunngasse 1, 4153 Reinach
 Véhicule homologué: WBU7902

Châssis: caoutchouc,
 Nombre d'essieux: 2 (1 essieu tandem) Nombre de roues: 4 Suspension: s.d. amortisseurs Direction: ---
 Frein de service: mécanique, à inertie, tambours, sur toutes roues, dispositif automatique de recul,
sécurité de rupture
 Frein d'arrêt: mécanique, tambours, sur toutes roues

Carrosserie

Dimensions		intérieur	extérieur	
Longueur			9170	
Largeur			2480	
Hauteur			2475	
Porte à faux	av		av	5200
	ar		ar	3970
Empattement			650	
Voies	av		ar	2160 - 2200
Distance anneau axe	av		ar	5200
Distance pivot			axe ar	

Poids		avant	arrière	total
Poids à vide	02)	35	1505	1540
Charge utile				
Poids total				
Poids garantis	03)	100	2000 (2x1000)	1900
Pneus			175 R 13	
Ply/bar			- / 2,7	
Charge			2 x 1170	
pour Vmax			100	
Vitesse maximale selon constructeur				80
Vitesse maximale selon tenue route				80

Moteur de travail:

Marque	_____	Type	_____
Brut	_____	à l/min	_____
Silencieux	_____		_____
Mesure des gaz	_____		_____
Déparasitage	_____		_____

Equipement

Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	ar	2a (E)
	av	I (E)
Catadioptres	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E)
	lat.	
	ar	R (E)
	ar vers l'av	A (E)

Eclairage plaque: 2/ séparé au centre
 Cale: 2/210x90x100 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane (véhicule spécial)
 Marque et type BURSTNER 7902
 FH-No CH 9141 09
 Carrosserie _____

Poids à vide sel. bulletin de pesage
 Charge utile _____
 Poids total sel. véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- 01) Vhc spécial : ne peut être admis que selon l'art. 81, al.2 de l'OCR (roulotte de forains etc.)
- 02) Poids : poids avec l'aménagement intérieur suivant:
 1 chambre à coucher à l'AV, 1 séparation, 1 groupe de sièges circulaire, 1 armoire, 1 commode,
 1 bloc-cuisine, 1 cabinet de toilette, 1 chambre d'enfants à l'AR, 1 chauffage et frigo,
 divers réduits
- 03) Variante de pneus : 185/70 R 13 charge/essieu = 2 x 1170 (2,7) Vmax 100 km/h
Variante de jantes: 4 1/2 J x 13, DP 29 mm, acier (possible s.d. avec DP de 25 à 45 mm)
 5 J x 13 29 mm, acier (possible s.d. avec DP de 25 à 45 mm)

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2 m 50. Le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 139 - Elever : roue d'appui

Lieu et date de l'homologation Bellach, 10.10.86
Sca/lin/Ad

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation